



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/14262

20 novembre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

LETRE DATEE DU 20 NOVEMBRE 1980 ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une lettre de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine.

Je vous prie de la faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Taïeb SLIM

Annexe

Lettre datée du 18 novembre 1980 adressée au Président
du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de
l'Organisation de libération de la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai reçu pour instructions du président Arafat de porter immédiatement à votre attention l'attaque lâchement commise par des soldats israéliens contre des étudiants sans armes de Ramallah, de Bethléem et d'El-Bireh qui protestaient ce matin contre la fermeture arbitraire de l'Université de Bir Zeit.

Dans un déchaînement de sauvagerie, les soldats ont frénétiquement attaqué et ont tiré sur les étudiants tuant ou blessant gravement dix au moins de ceux-ci. Parmi les blessés, se trouve la fille du Directeur adjoint de Bir Zeit, âgée de 15 ans, Hania Baramki.

Nous sommes témoins d'une reprise de la campagne de violence et de barbarie contre le peuple palestinien sous l'occupation sioniste. Il est évident que les sionistes n'éprouvent aucun sentiment de culpabilité ou remords de conscience en recourant sous le couvert de la loi au meurtre, au génocide et à l'assassinat pour réaliser leur objectif raciste - l'extermination totale du peuple palestinien.

Tout en attirant votre attention sur cette dernière attaque perpétrée contre notre peuple, l'Organisation de libération de la Palestine déplore sincèrement que des mesures appropriées n'aient pas été prises pour mettre fin à l'occupation prolongée et illégitime du territoire palestinien et au traitement intolérable et barbare du peuple palestinien vivant sous l'occupation sioniste.

Nous faisons appel à l'Organisation des Nations Unies et à ses organes, y compris le Conseil de sécurité, pour qu'ils s'acquittent de la responsabilité qui leur incombe de mettre effectivement fin à ces actes criminels et inhumains commis par un Membre de l'Organisation.

L'Observateur permanent,
(Signé) Zehdi Labib TERZI

